

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 20 juin 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 27 juin 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Jacques COUDOUR à Patrick SAUZEDDE
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Philippe BLANCHOZ, Marc DELPOSEN, André IMBERDIS, Michel COUPERIER, Carine BRODIN, Françoise KORZCENIUK, Thierry BARTHELEMY.

Conseillères suppléantes ayant voix délibérante : Séverine CHAPUIS, Christine PETRUCCI.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**TRANSFERT DE DETTES SUITE A LA RESTITUTION
DES BATIMENTS SCOLAIRES AUX COMMUNES**

Rapporteur : Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix
délibérantes :

2

Conseillers représentés :

4

Total votants :

51

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Il est rappelé à l'assemblée que la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne a apporté des modifications à ses statuts par délibération du 16 octobre 2018.

Ces modifications se sont notamment accompagnées de la restitution au 1^{er} janvier 2019 des bâtiments scolaires aux Communes de l'ex-Communauté de Communes du Pays de Courpière. C'est pourquoi, il convient de transférer les dettes rattachées à ces bâtiments aux communes concernées.

Ainsi, il devra être opéré un transfert des contrats de prêts suivants :

Concernant les prêts à transférer à la Commune d'Augerolles :

- Prêt Crédit Agricole (référéncé n° 452845), initialement de 141 000€, dont le capital restant dû au 1^{er} janvier 2019 est de 63 231,11€.
- Prêt Crédit Agricole (référéncé n° 999875078), initialement de 182 938,82€, dont le capital restant dû au 1^{er} janvier 2019 est de 10 729,96€.

Concernant les prêts à transférer à la Commune de Courpière :

- Prêt Caisse d'Epargne (référéncé n° 8239651), initialement de 261 500€, dont le capital restant dû au 1^{er} janvier 2019 est de 114 236,10€ ;
- Prêt Caisse d'Epargne (référéncé n° 8464660), initialement de 400 000€, dont le capital restant dû au 1^{er} janvier 2019 est de 275 759,17€ ;
- Prêt Crédit agricole (référéncé n° 585785), initialement de 261 500€, dont le capital restant dû au 1^{er} janvier 2019 est de 139 466,69€.

Il convient de préciser que, pour une partie des emprunts précités, la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne a honoré certaines échéances de l'exercice 2019 pour lesquelles un remboursement sera donc sollicité.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le transfert des prêts susmentionnés conformément au nouveau périmètre de compétences de l'EPCI depuis le 1^{er} janvier 2019
- **Autorise** le Président à signer tout document permettant la concrétisation de ces transferts.

TOTAL VOTANTS : 51	Conseillers présents : 47	Représentés : 4	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 51	Pour : 51	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

